



Marie Coulon, professeure des écoles
Préface de Catherine Lesage, orthophoniste

J'aide mon enfant **DYSLEXIQUE**

Déceler, **COMPRENDRE**
et **ACCOMPAGNER** les difficultés



J'aide mon enfant **DYSLEXIQUE**

Qu'est-ce que la dyslexie ? Comment la repérer et la diagnostiquer ? Quels sont les dispositifs et les outils disponibles ? Ce guide s'adresse aux parents désireux de déceler, comprendre et accompagner les troubles dyslexiques de leur enfant. Pédagogique, émaillé d'exemples, de conseils et de témoignages, il vous seconde pas à pas dans la gestion de ce trouble courant, décourageant et pourtant de mieux en mieux maîtrisé. Il vous propose des pistes pratiques pour aider votre enfant dans le travail à la maison et il constitue un précieux outil de dialogue avec les professionnels.

Cette nouvelle édition est enrichie d'un cahier d'exercices à pratiquer au quotidien pour favoriser le fonctionnement du cerveau.

■ Une auteure spécialiste ■ Des solutions adaptées ■ Des exercices pratiques

MARIE COULON est dyslexique, professeure des écoles spécialisée, titulaire d'un Certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH). Aujourd'hui retraitée, elle a consacré toute sa carrière à accompagner les enfants en difficulté scolaire.

CATHERINE LESAGE est orthophoniste, présidente de l'association RESODYS Toulon Var de 2002 à 2004.

J'AIDE MON ENFANT DYSLEXIQUE

Éditions Eyrolles
61, bd Saint-Germain
75240 Paris Cedex 05
www.editions-eyrolles.com

Illustrations : Hung Ho Thanh

Mise en pages : Istria

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sur quelque support que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris.

© Groupe Eyrolles 2013, 2015

© Éditions Eyrolles, 2019

ISBN : 978-2-212-57274-2

Marie Coulon
Préface de Catherine Lesage

J'AIDE MON ENFANT DYSLEXIQUE

Déceler, comprendre
et accompagner les difficultés

Troisième édition

● Éditions
EYROLLES

À Hélène, Baptiste, Enzo...
et à tous les petits dyslexiques.

SOMMAIRE

Préface.....	11
Avant-propos.....	15
Introduction	19

Partie 1 Aider un enfant dyslexique, c'est « comprendre » et « connaître »23

Chapitre 1 Le trouble cognitif d'apprentissage appelé « dyslexie développementale »27

La dyslexie développementale.....	27
<i>Définitions de la dyslexie</i>	27
<i>Dyslexie développementale et dyslexie acquise</i>	29
<i>Dyslexie, une affaire de langue</i>	30
Les causes et les conséquences de la dyslexie.....	31
<i>Un déficit cérébral à caractère génétique</i>	31
<i>Dyslexie et coordination cerveau droit/cerveau gauche</i>	33
Les différentes formes de dyslexie.....	35
Dyslexique un jour, dyslexique toujours.....	36

Chapitre 2 Le processus d'apprentissage fonctionnel (PAF) ...37

L'apprentissage de la langue orale.....	38
L'apprentissage de la lecture, les premiers stades.....	40
<i>L'étape logographique : première phase entre langage et lecture</i> ...	42
<i>L'étape alphabétique : de la langue parlée à la langue écrite</i>	44
<i>L'étape orthographique</i>	45
Les clés de l'écrit : la conscience phonologique et phonémique.....	46
<i>La conscience phonologique</i>	46
<i>La conscience phonémique ou phonique</i>	47

Chapitre 3 Retard de lecture ou déficit cognitif49

Trouble d'apprentissage ou difficulté d'apprentissage ?	49
L'acte de lire et les mécanismes d'identification des mots écrits	51
Apprendre à écrire pour mieux apprendre à lire.....	54
<i>La dictée à l'adulte</i>	55
<i>La dictée à l'adulte participative ou « écriture accompagnée »</i>	56
<i>L'écriture inventée</i>	56

Partie 2 Aider un enfant dyslexique, c'est diagnostiquer et prendre en charge.....59

Chapitre 4 Du repérage à la prise en charge63

Le repérage et le dépistage	63
Les signes précurseurs de dyslexie, le diagnostic et la prise en charge	64
<i>Les signes précurseurs de risques de dyslexie en maternelle</i>	65
<i>Les difficultés d'apprentissage à l'école élémentaire et au collège</i>	66
<i>Le bilan orthophonique. À quel moment ?</i>	69
<i>Le diagnostic</i>	69
Les prises en charge et les aides selon les troubles	71
Les différents troubles spécifiques d'apprentissage	74
<i>La dysorthographe</i>	75
<i>La dyscalculie développementale : trouble du calcul</i>	85
<i>La dyspraxie : trouble méconnu</i>	93
<i>La dysphasie de développement</i>	96

Chapitre 5 L'enfant dyslexique en milieu scolaire ordinaire... 101

L'établissement scolaire au cœur du dépistage	102
Le rapport Ringard et ses suites.....	104
<i>Le plan d'action pour les enfants atteints de troubles spécifiques du langage</i>	104
<i>La loi du 11 février 2005</i>	105
Les types d'aides à mettre en place en classe ordinaire	106
L'équipe éducative : des efforts conjugués.....	108
<i>Composition de l'équipe éducative</i>	108
<i>Rôle de l'équipe éducative</i>	109

<i>Fonctionnement de l'équipe éducative</i>	109
<i>Le PPRE, le PAI, le PPS</i>	110
<i>Le RASED</i>	112
<i>L'inspecteur ASH</i>	115
<i>L'enseignant spécialisé chargé de rééducation pédagogique</i>	115
<i>Le redoublement</i>	116

Chapitre 6 L'enfant atteint de dyslexie « sévère » et la MDPH 119

La loi sur le handicap et la mission de la MDPH	120
La reconnaissance du handicap et les dispositions prévues par la loi	122
<i>Inscription et accueil de l'enfant dans l'établissement scolaire de référence</i>	122
<i>Les aides</i>	122
<i>L'enseignant référent</i>	125
<i>Les structures spécialisées : CLIS, ULIS</i>	126
<i>Les établissements spécialisés pour dyslexiques</i>	128

Partie 3 Aider un enfant dyslexique, c'est lui montrer comment apprendre 129

Chapitre 7 Montrer comment apprendre à lire 133

Apprendre, comprendre.....	134
Comment développer les processus d'apprentissage de la lecture ?	135
<i>L'enseignement des correspondances entre graphème et phonème</i> ..	135

Chapitre 8 Comment décoder et comprendre 145

Des méthodes pour faciliter l'apprentissage	146
Apprendre à comprendre	146
Apprendre à lire des consignes.....	148
Comment réussir à l'école	152
<i>Apprendre à copier</i>	152
<i>Apprendre à rédiger un texte</i>	153

Chapitre 9 Le travail à la maison 159

Des conseils pratiques	160
Comment travailler la mémorisation	160

<i>La mémoire visuelle ou la mémoire auditive</i>	161
<i>La carte mentale</i>	162
<i>L'incontournable travail de mémorisation des tables de multiplication</i>	164
L'apprentissage des leçons	167
Cahier d'exercices	169
Bien parler pour apprendre à lire et à écrire	169
<i>Jouer avec les sons</i>	169
<i>Écouter des histoires</i>	176
Lire et écrire	177
<i>Découvrir et construire le « principe alphabétique »</i>	178
<i>Écrire pour mieux lire : « la production textuelle »</i>	183
Lire et comprendre	186
Conclusion	191
Bibliographie et ressources	195
Glossaire	199
Sigles	203
Notes	205

PRÉFACE

La dyslexie est un trouble de l'apprentissage de la lecture, qui se caractérise par une diminution significative des performances en lecture ou orthographe par rapport à la norme d'âge. Ces difficultés sont durables, et il ne s'agit pas d'un simple retard d'acquisitions. Les mécanismes fondamentaux du langage écrit sont atteints dans leur structure même, souvent à la fois dans le versant compréhension et dans le versant expression. La dyslexie/dysorthographe est une des principales causes d'échec scolaire. Elle touche 8 à 10 % d'enfants scolarisés. D'intelligence normale, l'enfant n'a pas de trouble sensoriel ni perceptif ; il évolue dans un environnement affectif, social et culturel normal et n'a pas présenté de trouble psychologique primaire durant les apprentissages initiaux. Tant qu'elle n'est pas reconnue, comprise et rééduquée, l'enfant est en souffrance, et les attitudes de l'environnement familial ou scolaire sont souvent inadaptées par ignorance. L'enfant développera alors un dégoût de l'écrit et il se désinvestira progressivement des matières qui demandent un effort de lecture et de transcription. Il faut dire que toute difficulté d'apprentissage de l'écrit n'est pas une dyslexie et que le diagnostic spécifique est indispensable. Bien que les orthophonistes prennent en charge ces enfants depuis plus d'un demi-siècle, la reconnaissance par les pouvoirs publics de ce trouble date d'une dizaine d'années. Aujourd'hui, autour de l'enfant dyslexique gravitent beaucoup de professionnels qui travaillent en complémentarité ; qu'ils soient de l'éducation ou de la santé, chacun dans ses domaines de compétences, évalue, teste, apporte une aide, une remédiation, un soutien psychologique. Tous ont à cœur d'aider l'enfant à surmonter ses difficultés, ses échecs, le revaloriser et lui redonner confiance en lui... Marie Coulon a fait partie de ceux-là et il semble qu'elle n'en

ait pas fini avec la mission qu'elle s'est donnée. Son parcours de dyslexique et son lot de souffrances lui ont permis d'être totalement en empathie avec ces enfants et leurs parents. C'est pourquoi quand elle m'a appelée pour m'annoncer son projet de livre *J'aide mon enfant dyslexique* et m'a demandé si j'acceptais de le préfacer, j'en fus tout de suite ravie et j'ai immédiatement accepté. Ravie car nous avons collaboré pendant de nombreuses années de façon fructueuse et très enrichissante pour des enfants dyslexiques pris en charge conjointement, ravie que son implication auprès des enfants dyslexiques ne s'arrête pas à la cessation de son activité professionnelle, ravie d'entendre une telle envie de transmettre toutes ses recettes, clés, aides et stratégies élaborées au fil de sa carrière de Maître E. À l'issue du bilan orthophonique, il est fréquent que les parents démunis devant les difficultés de leur enfant s'interrogent sur les aides qu'ils peuvent mettre en place à la maison. Cet ouvrage pourra leur être une aide précieuse. Je ne doute pas non plus qu'il sera très souvent parcouru par l'enseignant à la recherche de pistes pédagogiques, par le médecin, le psychologue, le neuropsychologue, le psychomotricien... Tous y trouveront des trésors accumulés durant de nombreuses années de passé de dyslexique et d'années mises au service de ces enfants.

Alors, sans attendre plus longtemps, découvrons toutes les boîtes à malices de Marie...

Catherine Lesage, orthophoniste

Présidente de l'association Résodys Toulon-Var de 2002 à 2004, pôle de proximité de Résodys, réseau de soins pour les troubles du langage et déficits d'apprentissage.

« Nos “mauvais élèves” (élèves réputés sans devenir) ne viennent jamais seuls à l’école. C’est un oignon qui entre dans la classe : quelques couches de chagrin, de peur, d’inquiétude, de rancœur, de colère, d’envies inassouvies, de renoncement furieux, de présent menaçant, de futur condamné.

Regardez, les voilà qui arrivent, leur corps en devenir et leur famille dans le sac à dos. Le cours peut vraiment commencer qu’une fois le fardeau posé à terre et l’oignon épluché. »

Daniel Pennac, *Chagrin d’école*, Gallimard, 2007.

AVANT-PROPOS

Avant de développer les trois parties annoncées dans le sommaire, je souhaite m'adresser à vous, parents d'un enfant dyslexique.

Lire, écrire, compter sont les apprentissages de base du cursus scolaire de votre enfant. Si votre enfant rencontre des difficultés dans le domaine de la lecture, l'école pense assez rapidement à un risque de dyslexie et aussitôt que le mot « dyslexie » est prononcé, l'école est rassurée, elle a résolu l'énigme ! En revanche, pour vous, parents, c'est l'inquiétude, l'angoisse... Vous vous interrogez, vous cherchez à comprendre ce qui se passe et rapidement vous redoutez le pire c'est-à-dire une marginalisation, une stigmatisation de votre enfant. « *S'il ne réussit pas comme les autres qu'allons-nous faire ?* » Je comprends que, face aux difficultés d'apprentissage de votre enfant, vous éprouviez une vive inquiétude, cela est bien légitime. Il se peut qu'en réfléchissant il vous vienne en mémoire le cas de la grand-mère maternelle qui n'a même pas pu « avoir » son BEPC. On racontait dans la famille qu'elle était nulle en orthographe mais qu'elle avait fait un bon mariage ! Et puis il y avait aussi l'oncle Georges qui, à 14 ans, quitta l'école où il était « *mauvais élève* ». Il choisit le métier d'électricien, devenu « *artisan* » dans les années 1970 il a géré une entreprise prospère. Peut-être étaient-ils tous deux dyslexiques ? Ce trouble serait-il héréditaire ?

« Mon enfant est pourtant intelligent, affirment les parents... Nous ne comprenons vraiment pas ce qui se passe à l'école ! Que va-t-il devenir ? »

Nous le savons tous, la réussite scolaire est un enjeu sociétal et les difficultés scolaires de nos enfants nous affectent, ce qui est tout à fait normal. Parents, ne doutez pas de l'intelligence

de votre enfant, la dyslexie n'a rien à voir avec l'intelligence et apparaît dans tous les milieux culturels. Elle se manifeste comme une difficulté spécifique de l'apprentissage de la langue écrite. Elle revêt différentes formes comme nous le verrons et peut engendrer des troubles associés plus ou moins importants.

Dites-vous que votre enfant est méritant. Il s'épuise souvent à vouloir faire bien, des choses simples pour les uns, mais qui pour lui sont décourageantes. Chaque dyslexique a un fonctionnement cognitif particulier et il subit ses troubles sans comprendre ce qui se passe. Il pense : *« Je suis nul puisque les autres se moquent de moi. Je ne me souviens plus de ma leçon d'histoire et pourtant à la maison je l'ai récitée à maman qui m'a félicité. Je ne comprends rien à ce problème de mathématiques. Je n'y arriverai jamais. Je ne veux plus aller à l'école ! »* Le « métier » de parents d'enfant dyslexique est de l'aider au jour le jour, le rassurer, l'encourager, le revaloriser, le remotiver, développer ses aptitudes dans les domaines où il réussit. Quand il baissera les bras il faudra le convaincre qu'il est aussi intelligent que les autres enfants de son âge mais que son cerveau ne décode pas de la même manière, que vous serez toujours là pour l'aider et qu'il réussira.

Il faudra lui expliquer ce qu'est la dyslexie, favoriser toujours la discussion et lui donner les moyens de réussir malgré tout. Il vous faudra donc le soutenir tout en le structurant sur ses points faibles, assurer sa motivation pour affronter les efforts qu'il devra fournir et l'assister dans la reconstruction de la confiance en lui et en ses capacités.

Vous pensez que c'est difficile ? Vous avez peur de ne pas savoir lui expliquer ? Peut-être ! Mais... est-ce que vous renoncerez à lui apprendre à faire du vélo sous prétexte que vous ne savez pas en faire ? Vous me répondrez sans doute que vous équiperiez sa bicyclette de stabilisateurs.

Certes, les stabilisateurs... Je ferais volontiers une comparaison en vous répondant qu'en matière de dyslexie le rôle spécifique

des stabilisateurs appartient à l'orthophoniste, au psychomotricien, à l'ergothérapeute, au psychologue, au pédopsychiatre... à tous ces spécialistes qui vont pouvoir aider votre enfant le plus efficacement possible. VOTRE enfant a besoin de VOUS pour réussir, il a besoin de savoir que VOUS croyez en lui, il a besoin de VOS encouragements, de VOTRE aide infaillible au cours de sa scolarité, de VOTRE soutien psychologique et surtout affectif. VOUS allez batailler avec lui, le soutenir inlassablement et avant tout maintenir en lui cette estime et cette confiance en soi qui lui font vite défaut.

INTRODUCTION

Derrière le préfixe « dys » se cachent des réalités et des difficultés spécifiques telles que : dyslexie, dysorthographe, dysphasie, dyspraxie, dyscalculie, dys... Nous avons tous entendu parler de ces troubles « dys-férents » mais force est de constater que la pathologie la plus connue, la plus répandue est la dyslexie. Elle est aujourd'hui reconnue comme handicap cognitif. Complexe et délicat, ce sujet me tient particulièrement à cœur parce que je fus une enfant dyslexique. En dépit d'une intelligence et d'une éducation normales, nous présentons un trouble spécifique et persistant dans l'apprentissage du langage écrit. Mal formés ou mal informés, certains enseignants renvoient volontiers aux parents l'image d'un enfant immature, paresseux, inattentif, peu concentré, pas très motivé, psychologiquement fragile... Aussitôt qu'un risque de dyslexie est suspecté, les enseignants sont soulagés et les parents désespérés. Ces derniers sont généralement mal informés et c'est le plus souvent le parcours du combattant qui les guette. J'ai pu le constater pendant de nombreuses années durant lesquelles j'ai exercé le métier d'enseignante. Les difficultés des enfants dyslexiques me rappelaient mon histoire, l'histoire d'une dyslexique, dysorthographique, gauchère « *contrariée* ». Avec un tel handicap, ma réussite scolaire a été le fruit d'un travail assidu ; quant à mon choix professionnel, il fut une réelle vocation. Je me souviens de mes difficultés : me repérer dans le temps et dans l'espace, apprendre à lire, à écrire, à mémoriser mes leçons et les tables de multiplication ; quant aux dictées, elles furent ma « *bête noire* ». Je travaillais à l'école, je travaillais à la maison. Je ne comprenais ni l'acharnement de mes parents, ni les vexations que je subissais à l'école. J'étais « *le vilain petit canard* » de la classe qui ne faisait aucun effort, qui n'apprenait pas ses leçons, qui

collectionnait les « zéros » en dictée, qui aurait dû porter deux paires de lunettes au lieu d'une, que de vexations ! J'aurais tellement aimé être « *une bonne élève* ». Arrivée au collège, j'ai eu la chance, le bonheur de croiser sur mon chemin une professeur de mathématiques qui s'intéressa à « *MOI* », à mon fonctionnement et m'aida à « apprivoiser » ma dyslexie. Voilà comment j'ai pu réaliser ce beau projet qui ne m'a jamais quittée, celui de devenir « *maîtresse d'école* ».

C'est pour cela que, tout au long de ma carrière, j'ai eu à cœur de comprendre et d'accompagner les enfants en difficulté scolaire et particulièrement les enfants dyslexiques. C'est pour les mêmes raisons que j'ai suivi la formation ASH¹. Elle m'a permis de travailler avec les enfants en difficulté scolaire en qualité d'*enseignante spécialisée*. La collaboration avec les parents, avec les enseignants lorsque ce fut possible ainsi qu'avec les différents professionnels de santé (orthophoniste, psychologue, psychomotricien...) qui quelquefois accompagnaient les enfants, fut une aide précieuse et enrichissante pour tous.

Les années ont passé... Depuis juillet 2010, je suis retraitée. J'aurais pu tourner la page, oublier mon vécu de dyslexique et d'enseignante spécialisée mais au fond de moi je pensais que je pourrais apporter un regard, une aide différents et/ou complémentaires aux enfants dyslexiques et à leurs parents. Au cours de nos nombreuses conversations téléphoniques, mon ami écrivain Henri Brunel² à qui j'en parlais me répétait souvent que dans la vie « *il fallait savoir passer le relais* ». C'est donc lui qui m'a encouragée, guidée, afin que cet ouvrage voie le jour. Je lui en suis particulièrement reconnaissante.

J'ai construit le plan de mon ouvrage en me souvenant des nombreuses questions que se posaient les parents d'enfant dyslexique, j'en ai dressé une liste non exhaustive.

- Qu'est-ce que la dyslexie ? Quelles en sont les causes ?
- Quelles sont les différentes manifestations de la dyslexie ?

- Existe-t-il d'autres troubles spécifiques d'apprentissage en relation avec la dyslexie ?
- Mon enfant dyslexique pourra-t-il apprendre à lire et à écrire comme les autres enfants de son âge ? Faut-il privilégier une méthode d'apprentissage de lecture particulière ? Comment puis-je l'aider ?
- Auprès de qui trouver de l'aide ? Comment prendre contact avec un orthophoniste, un psychologue ? Que vont-ils nous apporter ?
- Comment établir des contacts avec l'équipe pédagogique de l'établissement qui accueille mon enfant et qui ne comprend pas et/ou ne tient pas compte de ses difficultés ?
- La dyslexie de mon enfant est dite « *sévère* ». Que peut-on mettre en place pour l'aider au collège ? au lycée ?
- L'ordinateur peut-il être une aide pour un enfant « dys » ?
- Que propose l'Éducation nationale dans l'aide à apporter aux enfants dyslexiques en milieu scolaire ?
- Qu'est-ce qu'un PAI ? un PPRE ? un PPS ?
- Qu'est-ce que la MDPH ? Comment fonctionne cet organisme ?
- Comment contacter l'enseignant référent de la MDPH ? Quel est son rôle ? Qu'est-ce qu'une *équipe éducative* ? Qu'est-ce qu'une *équipe de suivi de la scolarisation* ?